

**ÉNERGIE SAGUENAY
PROJET DE CONSTRUCTION
D'UN COMPLEXE DE LIQUÉFACTION DE GAZ NATUREL
À SAGUENAY**

Deuxième partie de l'audience publique du BAPE

Mémoire

présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

par

Brigitte Hannequin
le 21 octobre 2020

À Monsieur le président,
Denis Bergeron

À Monsieur le commissaire,
Laurent Pilotto

Bonjour,

Je suis Brigitte Hannequin, citoyenne du Québec et habitante de cette planète.

Monsieur Bergeron,
Monsieur Pilotto,

Doit-on démontrer que nous sommes en situation d'urgence climatique ? Doit-on démontrer que le nombre et la variété des espèces végétales et animales décroissent au Québec comme jamais auparavant ?

Doit-on démontrer que nous dépendons de la nature pour notre survie et, qu'actuellement, la survie de la nature dépend du type d'activités que nous lui imposons ?

Mais attardons-nous au projet de GNL/Québec, en particulier, dont fait partie Énergie Saguenay.

Quoi retenir de l'impact environnemental de GNL/Québec ?

De l'extraction jusqu'à la combustion, ce projet générerait des émissions de l'ordre de 50 mégatonnes de GES par an. D'ailleurs, selon 150 scientifiques qui s'opposent au projet (1) : « Comme le gaz naturel est constitué essentiellement de méthane, un gaz à effet de serre 84 fois plus puissant que le CO₂, sur un horizon de 20 ans, la contribution de ces fuites au réchauffement planétaire est énorme et il est donc possible que les émissions totales de GES associées à ce projet soient considérablement plus élevées que les meilleures estimations disponibles. »

Que l'on ne nous dise surtout pas que ces émissions ne seront pas majoritairement comptabilisées au Québec alors que le Québec en deviendrait la cause, avec la mise sur pied du projet !

La préservation de l'environnement et celle de la santé sont des enjeux liés. C'est pourquoi 250 médecins québécois s'opposent à GNL/Québec (2). Ils font notamment valoir que le gaz albertain, destiné à Énergie Saguenay, proviendra de la fracturation hydraulique, procédé qui favorise l'accroissement de problèmes de santé, à proximité des installations liées à l'extraction, tels que des cancers, comme la leucémie aiguë lymphoblastique chez des jeunes, des maladies ORL, cardiaques, respiratoires et certaines perturbations endocriniennes.

De plus, pour approvisionner Énergie Saguenay, on abattra une quantité innombrable d'arbres sur le passage du pipeline, des sites d'extraction jusqu'à l'usine de liquéfaction du gaz, et on perturbera quantités de cours d'eau et de milieux humides. Ce faisant, on entraînera la mort de nombreuses plantes et animaux.

Quant au transport du gaz liquéfié, sur le Saguenay et le St-Laurent, il occasionnera du bruit nocif pour la communication de certaines espèces animales entre elles, comme le béluga, et plusieurs animaux marins mourront en raison des collisions avec les immenses méthaniers dont le nombre de passages s'établirait annuellement à 400 selon la compagnie.

Les fuites de gaz, nocives pour la qualité de l'air et de l'eau, ainsi que le risque d'explosion du site d'extraction, jusqu'à l'usine et lors du transport du gaz liquéfié, ne sont pas à négliger pour ses conséquences sur la nature et sur la santé des populations humaines, sans compter les perturbations économiques que celles-ci subiront en cas d'explosion.

Et si, comme GNL/Québec l'affirme - sans preuve à l'appui - que le gaz qu'elle exportera remplacera le charbon ? Il faudrait savoir comment on s'assurera que cette compagnie choisira ses clients en conséquence et qu'elle ne vendra pas plutôt le gaz au plus offrant.

Par ailleurs, tout comme le pétrole ou l'énergie nucléaire se sont ajoutés au charbon pour nourrir une croissance que certains envisagent encore comme devant être illimitée, il n'y a pas lieu de croire que la production supplémentaire de gaz naturel ne fasse pas de même, en plus de nuire au passage vers les énergies renouvelables.

Des avantages économiques, pour qui, en définitive ?

Énergie Saguenay entraînera la création d'emplois. Comme pour bien d'autres projets de grandes entreprises, ce sont des promesses qui ne lui vaudront absolument aucune conséquence négative si celles-ci ne se réalisent pas à la hauteur du nombre d'emplois estimé, sur le court comme sur le long terme.

Quant aux effets économiques néfastes sur la nature et la santé humaine, pouvant résulter de la mise en service du projet, ils seront défrayés en grande partie par les populations, si ce n'est complètement.

Il faut par contre prévoir que les actionnaires de GNL/Québec, principalement américains et albertains, seront les grands gagnants du projet. Ils se sont d'ailleurs structurés financièrement de manière à payer le moins d'impôt possible, bien moins que s'ils étaient tous actionnaires de compagnies enregistrées au Canada (3).

Et si les profits ne sont pas au rendez-vous, comme le prévoient 40 économistes qui s'opposent au projet (4) ? Soyez assurés que nous, contribuables, devrons subventionner la compagnie. Bon nombre d'entreprises ont exigé de nous des millions de dollars, voire des centaines de millions, pourquoi GNL/Québec s'en priverait-elle éventuellement ?

Conclusion : un projet inacceptable !

Le projet GNL/Québec, et toutes ses composantes dont Énergie Saguenay fait partie, contribuera au désastre environnemental qui a cours actuellement.

Il aura aussi des effets néfastes sur la santé de plusieurs personnes, voire sur un très grand nombre.

Par ailleurs, ce projet ne me tient pas le route sur le plan économique pour le Québec dans son ensemble. Qui plus est, ce sont les populations qui devront payer de leur poche les dérives économiques que va fort probablement occasionner ce projet.

Énergie Saguenay, n'étant pas socialement acceptable, ne doit pas voir le jour.

Brigitte Hannequin

Sources bibliographiques

- (1) <https://www.ledevoir.com/opinion/libre-opinion/555880/le-projet-gnl-quebec-doit-etre-rejete>
- (2) https://plus.lapresse.ca/screens/92908d83-368d-4056-a682-56f89b623049_7C_0.html
- (3) <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/566416/les-investisseurs-du-projet-energie-saguenay-sont-installes-dans-des-paradis-fiscaux>
- (4) <https://www.lapresse.ca/actualites/2019-10-15/40-economistes-sonnent-l-alarme-contre-gnl-quebec>